



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 211

RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 8
juillet 2024, a adopté par voie de sa résolution 2024-07-137 le règlement
numéro 211 déterminant les modalités de publication des avis publics.*

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle neuvième jour de juillet 2024

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale, greffière-trésorière

